



Formation continue TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Présentation

> Descriptif

Le Conducteur de transport en commun sur route conduit un autocar d'une capacité supérieure à 9 places (y compris le conducteur) afin d'assurer le transport de personnes dans des conditions optimales de sécurité, de confort et de service à la clientèle.

> Objectifs

Être capable de réaliser en sécurité un transport de personnes avec un véhicule de transport en commun.

> Les +

- Un nombre de participants par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques actualisés,
- Une formation individualisée sur un simulateur de conduite haut de gamme avec des mises en situations permettant d'acquérir les gestes métiers et d'appliquer les procédures dans un environnement proche de la réalité
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Une formation diplômante éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'inscription sur les listes régionales.

> Pré-requis & conditions d'accès

- Être âgé de 21 ans.
- Titulaire du permis B.
- Être déclaré apte lors de la visite médicale.
- Maîtriser la langue française.

Compétences et débouchés

> Compétences visées

Le conducteur de transport de personnes par route, conduit un véhicule de type autobus ou autocar dans des conditions de sécurité et de confort optimales. Dans le respect du Code de la route, des réglementations et des procédures de l'entreprise, il conduit sur tout type de parcours, selon des horaires prescrits et sur des itinéraires comportant des points d'arrêt définis.

> Certification

Le Titre professionnel de Conducteur de transport en commun sur route (niveau V) délivré par le Ministère du Travail permet l'obtention par équivalence du permis de conduire catégorie D, de la qualification initiale de Conducteur routier de voyageurs, et donc de la Carte de Qualification de Conducteur.

> Perspectives professionnelles

Conducteur(trice) de transport en commun.





Programme

> Durée

399 heures + session d'examen

> Intitulés des modules

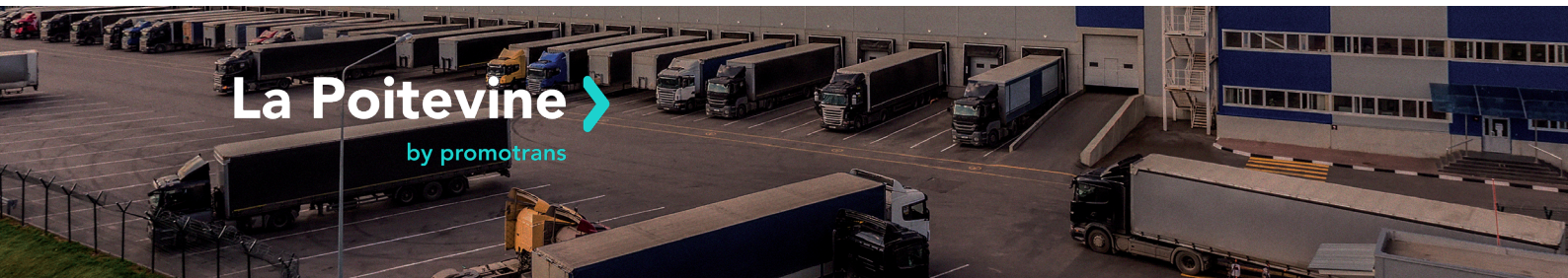
- Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport de personnes
- Conduire et manoeuvrer en sécurité tout type de véhicule affecté au transport de personnes
- Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport de personnes
- Assurer les prestations commerciales de l'entreprise, dans le cadre d'un transport de personnes
- Prévenir les risques et appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident dans le cadre d'un transport de personnes
- Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport de personnes

> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

> Modalités d'évaluation

Session de validation



La Poitevine 
by promotrans

